



45^e congrès de la Société Herpétologique de France

Le Lézard ocellé en France : cinq années de plans d'actions

Du jeudi 05 au samedi 07 octobre 2017
À Saint-Flour, Cantal



Le Lézard ocellé est une espèce en déclin dans son aire de répartition. Ce constat a mené à la rédaction d'un Plan National d'Actions (PNA) en 2012 animé par la Société Herpétologique de France et d'un Plan InterRégional d'Actions en Provence-Alpes-Côtes d'Azur et Occitanie (2013-2017).

En marge du thème principal, les communications libres permettront également de traiter d'autres sujets (reptiles et amphibiens du Massif central, Sonneur à ventre jaune, suivis nationaux...).

Ce congrès est co-organisé par l'Observatoire des Reptiles d'Auvergne (ORA), l'Observatoire des Amphibiens du Massif Central et la Société Herpétologique de France





Le PNA, mis en place par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et l'Énergie, a pour but de coordonner les différentes actions d'étude et de protection réalisées en France. Il se décline selon trois axes : étudier, protéger, sensibiliser.

Afin de mieux évaluer les efforts de conservation à entreprendre et les problématiques locales, des études concernant la répartition, l'écologie, la génétique et la dynamique de population ont été réalisées dans différentes régions occupées par l'espèce.

Présent dans les milieux secs du pourtour méditerranéen, les pelouses calcicoles des causses et les dunes du littoral de Nouvelle-Aquitaine, le Lézard ocellé doit faire face à de multiples menaces. Parmi elles, la disparition et la fragmentation de son habitat dues aux modifications de pratiques agricoles et à l'urbanisation constituent les causes majeures de régression de l'espèce. Différentes mesures ont été mises en place afin de tenter d'endiguer la régression du Lézard ocellé.

Les plans d'actions ont également permis de réaliser différents supports de communication à destination du grand public comme des acteurs de terrain.

Quelles ont été les actions réalisées dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur du Lézard ocellé ? Quelle a été leur efficacité ? Comment pouvons-nous envisager la continuité de ces actions dans les années à venir ?

En marge du thème principal, les communications libres permettront également de traiter d'autres sujets (reptiles et amphibiens du Massif central, Sonneur à ventre jaune...).

Le congrès annuel de la Société Herpétologique de France, organisé par l'ORA et la SHF se tiendra du 5 au 7 octobre 2017 à Saint-Flour (Cantal).

APPEL A COMMUNICATIONS

Ce congrès est ouvert à tous : associations, administrations, particuliers, gestionnaires d'espaces naturels, etc. Vous êtes cordialement invité à exposer vos connaissances, résultats, atlas, inventaires, problématiques de gestion etc. en présentant des posters ou des communications orales.

Vous désirez intervenir lors de ces rencontres ? Envoyez-nous votre résumé **avant le 30 juillet 2017** en suivant les instructions données ci-après, de préférence par mail à :

congres@lashf.org



APPEL A COMMUNICATIONS

Instruction aux auteurs

Si le thème de cette année correspond à vos études ou réalisations, en cours ou passées, ou si, sur un autre thème, vous souhaitez faire part de vos recherches et découvertes (communications libres) lors de notre congrès, soumettez vos propositions de communication orale ou de poster en nous retournant, avant le 30 juillet, votre résumé :

- format informatique souhaité : pdf, .docx, .odt
- communication orale ou poster
- titre en gras et taille de police 14 pt, Times New Roman
- corps de texte en police Times New Roman 12 pt, interligne 1,5
- noms des auteurs et affiliation
- adresse email de l'auteur référent
- résumé (1000 caractères espaces compris)
- nom des genres, espèces et sous-espèces en italique

Les résumés doivent présenter le contexte, les méthodes utilisées, les résultats et les conclusions. Les soumissions doivent être envoyées à l'adresse email indiquée ci-dessous avant le 30 juillet 2017. Le comité scientifique du congrès sera en charge de l'évaluation des soumissions et de leur acceptation. Les auteurs seront tenus informés de l'acceptation de leur soumission au plus tard vers le 15 août. Les résumés retenus seront publiés dans le cahier de résumés du congrès.

A transmettre de préférence en version électronique à congres@lashf.org

Avant le 15 août 2017